

Protocole sanitaire « Covid 19 » pour le Patio année scolaire

2020-2021-reprise des cours en présentiel à partir du 14 septembre 2020

Depuis le 1^{er} septembre, le port du masque est obligatoire dans notre établissement pour toutes les personnes **à partir de 11 ans** (professeurs, personnel administratif, élèves, parents d'élèves, visiteurs).

Chaque famille fournira aux élèves les masques et un flacon personnel de gel hydro-alcoolique.

Plan de circulation covid

Un plan de circulation covid19 a été mis en place pour respecter les mesures de distanciation sociale, et éviter le plus possible, le croisement des élèves.

L'entrée se fera par l'entrée principale du Patio, la sortie se fera par la sortie de secours situé à l'opposé côté Carré d'As.

Pour les cours de danse, l'entrée se fera par Carré d'as et la sortie par la cour du Patio.

A votre arrivée à l'étage, le lavage des mains est obligatoire (distributeur de gel hydro-alcoolique à disposition) ainsi que le respect de la distanciation et des gestes barrières.

Protocole sanitaire pendant les cours

En cours de culture musicale, le masque est obligatoire (ou visière) pour les professeurs, et obligatoire pour les élèves à partir de 11 ans. Les effectifs sont fixés à 15 élèves par cours maximum.

En cours individuel, le lavage des mains et le port du masque sont obligatoires pour les professeurs et les élèves suivant les disciplines :

Pour les cours de piano, cordes, harpe, guitare, accordéon diatonique, accordéon chromatique, le port du masque est obligatoire pendant le cours en respectant la distanciation sociale pour le professeur et l'élève, en respectant 2 mètres minimum entre le professeur et l'élève.

Pour les instruments à vent et le chant, la pratique artistique se fait sans masque en respectant une distanciation sociale de 2 mètres minimum. A la fin du cours, l'élève remet le masque et se lave les mains avec le gel hydro alcoolique.

Les élèves veilleront à venir en cours avec leur propre matériel (instrument, crayons, cahiers, partitions, ...).

Pratiques collectives

Les pratiques collectives concernant la voix (chorale), les instruments à cordes et à vent reprendront après les vacances de la Toussaint (ou en janvier 2021 en fonction de l'évolution de l'épidémie). Les effectifs seront de 15 élèves par cours.

Désinfection des salles et communs

Les salles seront désinfectées une fois par jour. Elles seront aérées en continu ou toutes les 3 heures.

Les toilettes ne seront accessibles que par une seule personne à la fois. La personne désinfectera la cuvette après utilisation avec le produit désinfectant (pulvérisateur) mis à disposition.

Désinfection des Instruments du Patio

Les professeurs veilleront à ce que chaque élève puisse passer une lingette désinfectante sur les claviers des pianos et cordes et cadre de harpe après leur cours.

Conduite à tenir en cas d'élève malade

Les parents veilleront à surveiller la température de leur enfant avant chaque venue dans notre établissement. Si la température dépasse 38°, l'élève restera à la maison.

Les parents informeront le secrétariat dès que possible après la visite chez le médecin.

Si celui-ci prescrit un test PCR, et en cas de résultat positif, les parents alerteront le secrétariat.

La classe sera alors fermée et le professeur placé en quatorzaine à son domicile.

Pour les professeurs

Le secrétariat ne sera plus accessible par l'accès de la salle des professeurs.

Les professeurs devront respecter les règles de distanciation sociale envers le personnel administratif et ne pourront plus accéder à l'intérieur de l'open-space.

Chaque professeur devra faire preuve de pédagogie et aura l'obligation de faire respecter les règles du protocole sanitaire covid en vigueur dans notre établissement.

Le professeur qui termine en dernier ses cours dans l'établissement devra veiller à la bonne fermeture de l'entrée (hall du Patio) ainsi que de la sortie de secours (côté Carré d'as).

En salle des professeurs

La salle des professeurs ne sera accessible que par 3 professeurs à la fois et les règles de distanciation sociale et les gestes barrières devront y être respectées.

Après chaque utilisation du photocopieur, les professeurs veilleront à désinfecter le clavier et le capot du photocopieur (lingettes mis à disposition).

Kit masques

Le Patio fournira un « kit masques » pour les jours de travail à l'équipe pédagogique et administrative.

Des masques supplémentaires seront disponibles dans l'infirmerie du Patio pour des élèves qui auraient exceptionnellement oublié le leur.

Ensemble faisons bloc contre le coronavirus !

Validé en CSE du Patio le 3 septembre 2020

Laurent Bœuf

Directeur

Gérald Kéraudy

délégué du personnel


LE PATIO, Ecole des Arts
29bis, rue Camille Langevin
29600 MORLAIX
Tél : 02 98 88 26 95
@ : lepatio-cla@lepatiocla.bzh
Site : www.lepatiocla.bzh




LE PATIO, Ecole des Arts
29bis, rue Camille Langevin
29600 MORLAIX
Tél : 02 98 88 26 95
@ : lepatio-cla@lepatiocla.bzh
Site : www.lepatiocla.bzh

